



77^{ème} cérémonie commémorative du massacre du 25 août 1944

Nous vous invitons à participer à la 77^{ème} cérémonie commémorative, présidée par Madame Marie LAJUS, Préfète d'Indre-et-Loire, qui se déroulera à Maillé, le 25 août 2021.

Horaires :

- **9 h 30** Célébration du Souvenir en l'église St Martin de Maillé
- **10 h 30** Accueil des personnalités devant la Maison du Souvenir
- **10 h 35** Départ du cortège vers le cimetière pour les dépôts de gerbes au pied du Mémorial et la lecture des noms des 124 victimes.

Pour des raisons de sécurité liées au contexte actuel :

- Les routes d'accès au centre bourg seront déviées.
- Le stationnement sera interdit sur tout le parcours du cortège depuis la Maison du Souvenir jusqu'au cimetière en passant par la rue du 25 août, la rue Bel Air et la rue de la Poste, puis autour du square et le long de la RD91 et le début de la rue du Sémaphore.
- A partir de 9 h 30, aucune circulation ne sera autorisée dans le bourg. Les véhicules devront rester stationnés sur les parkings prévus à cet effet.
- Les parkings de la salle polyvalente, le dépôt communal situé au bord de la RD158 (route vers la Celle Saint Avant) et le lotissement du Pressoir seront réservés au stationnement des véhicules.
- Il sera demandé de respecter les gestes barrière
- le port du masque sera obligatoire

Plan d'eau de Maillé

Un grand merci aux personnes ayant participé à enlever l'excès de lierre sur les arbres autour de l'étang, le 29 mai dernier.

Nettoyage trottoirs et abords

Encore cette année, nous remercions les habitants pour l'entretien et le fleurissement raisonné des trottoirs.

Point info habitat

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Communauté de communes Touraine Val de Vienne a décidé d'engager une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) *Mieux Chez Moi*.

Prolongation en 2021

Initialement prévue jusqu'à fin août, les élus communautaires de la CCTVV ont voté la prolongation de l'OPAH jusqu'au 31/12/2021.



L'OPAH c'est quoi ?

Vous êtes un particulier ? Et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique ? Ou adapter votre logement au vieillissement ? L'OPAH vous accompagne dans le montage de votre dossier. Des aides pouvant atteindre 70% du montant total des travaux !

POINT INFO HABITAT
Tél. 07 55 59 31 65
pointinfohabitat@cc-tvv.fr
TOURAIN VAL DE VIENNE
Communauté de communes
www.cc-tvv.fr

Synthèse des résultats de la consultation publique sur le projet de café et espace multiservices.

La consultation publique sur le projet de café et espace multiservices de Maillé, s'est déroulée du 13 juin 2021 au 15 juillet 2021. Elle s'est appuyée sur le questionnaire intitulé « Consultation des habitants de la commune sur le projet de café et espace multiservices ».

Ce document a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune (293 foyers), a été mis en ligne sur le site <https://www.maille.fr> (443 consultations) et sur l'application communale Panneau Pocket (248 consultations).

79 réponses ont été retournées à la mairie. Le taux de réponse représente 29 % des foyers de la commune.

Comparativement à d'autres communes qui ont réalisé ce même type de consultation (environ 100 consultations similaires en France), le pourcentage de réponses est approximativement équivalent.

La répartition géographique des réponses est cohérente avec les localisations de l'habitat communal.

Les 51-60 ans ont le plus répondu.

Les femmes ont plus répondu (52 %) que les hommes.

6 services sont demandés préférentiellement (entre 30 et 57 demandes exprimées) : épicerie, Poste, relais colis, bar, presse et restauration rapide.

32 % des familles ayant répondu ont des enfants scolarisés.

54 % des réponses sont émises par des personnes en activité.

Les motifs les plus fréquents (plus de 30 fois) de fréquentation de ce projet sont achats/pain/épicerie, utilisation d'un service, restaurant, boire un verre, événements/culture, rencontres vie sociale.

Les engagements les plus fréquents (plus de 10 fois) pour faire vivre cette structure sont les achats précommandés et une association.

27 personnes ont communiqué leurs coordonnées pour s'engager dans le projet.

78 % des réponses considèrent ce projet comme une excellente idée et 14 % comme une mauvaise idée.

Les principales remarques et suggestions exprimées sont : le coût, le lieu d'installation, qui fera vivre le multiservices ? la continuité de l'agence postale communale, l'adaptation du projet aux besoins réels et aux habitudes des habitants.

Comme convenu et sous réserve des règles sanitaires du moment, nous reviendrons vers vous dès que possible, pour échanger à ce sujet.



accin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

COMMENT OBTENIR SON ATTESTATION DE VACCINATION CERTIFIÉE ?

-  **Lors de la consultation**, demandez votre attestation au professionnel de santé vous ayant vacciné.
-  **Sur internet**, de façon autonome et sécurisée, sur le site : <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>



ET SI JE NE PEUX PAS ME CONNECTER À INTERNET ?

-  Vous pouvez récupérer votre attestation à l'occasion d'une consultation chez votre médecin, infirmier ou sage-femme, ainsi qu'en pharmacie.
-  Vous pouvez aussi vous faire aider en vous rendant dans un espace France services près de chez vous.



UN CERTIFICAT DE VACCINATION
À condition de disposer d'un schéma vaccinal complet.

UN TEST NÉGATIF
RT-PCR ou antigénique de moins de 48h.

OU

UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT
de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)

GOVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE  0 800 130 000 (appel gratuit)